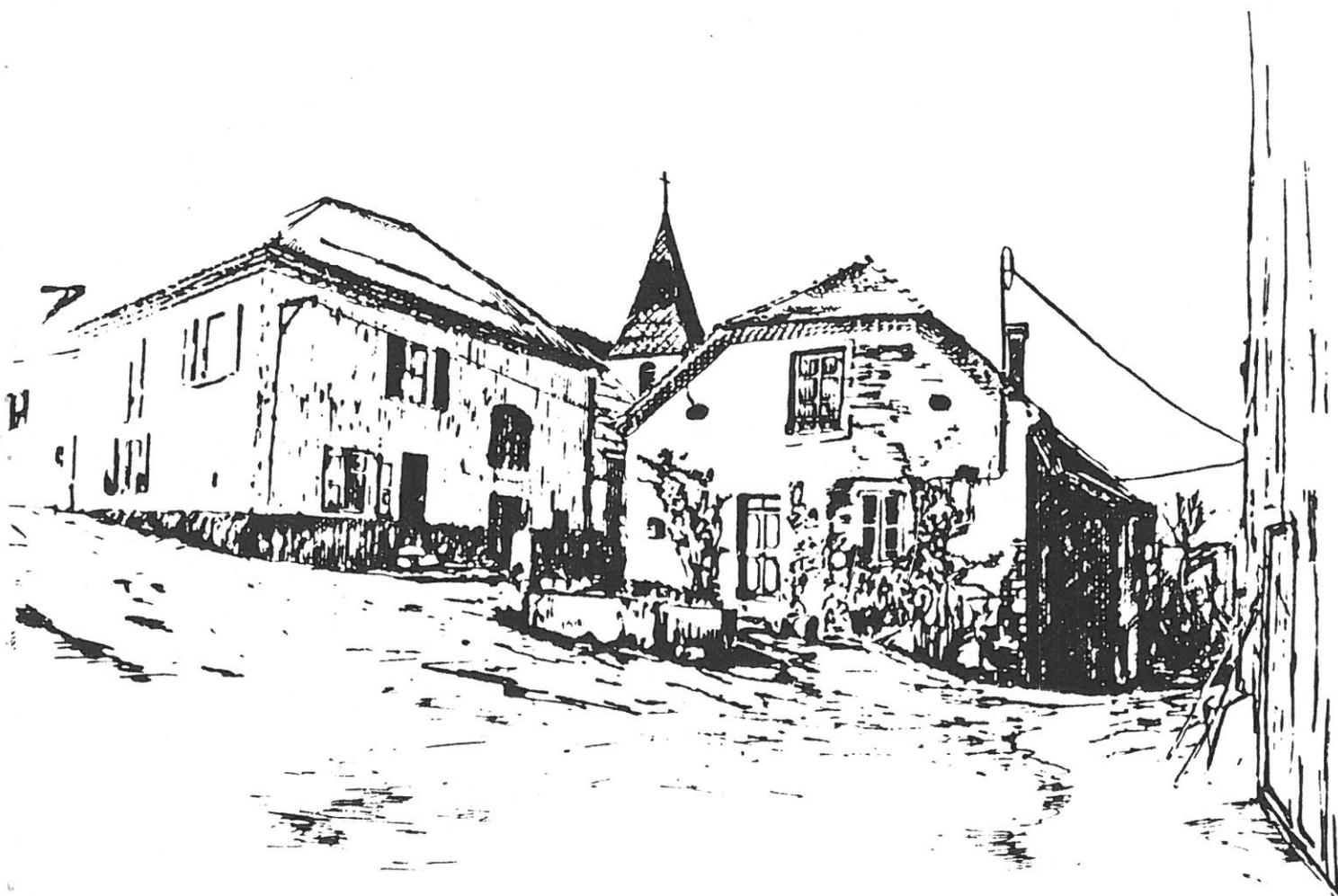
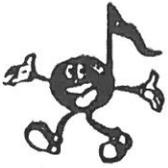


INFOS MUNICIPALES



Mai 93



Commune de *MIRBEL-LANCHATRE*

Info MUNICIPALE

A M. LE MAIRE,

En attendant de retrouver très bientôt le "mot du Maire"
l'équipe municipale,
vous dédie ce poème et vous adresse ses amicales
pensées, ainsi qu'un prompt rétablissement.

EDITORIAL:

Mon crayon se mine
Depuis que j'écris mes chansons
Comme une machine
Qui aurait perdu la raison

Depuis que j'aligne
Quoi qu'il arrive dans ma vie
Des points à la ligne
Dès qu'un couplet se voit fini

Toute la semaine
Il avait perdu ses couleurs
Pour une rengaine
Qui accouchait dans la douleur

Je sens que j'abuse
Et je devrais, pour éviter
Que mon crayon s'use
De temps en temps le faire aider

Je sens à la menace
Que mon crayon va se tailler
Sans laisser de traces
Que mon crayon va se casser

Va-t-en bonhomme
De chemin, où que tu te tires
Crayon à la gomme
tu vas pas m'empêcher d'écrire

(M. LE FORESTIER)
Blues pour crayon noir

La Vie Municipale:

Compte rendu des réunions

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 1993

PRESENTS: M. PUISSAT-J. BONNET - L. PUISSAT - Y. FYRAUD
L. ACHARD - L. BELLEVILLE - C. CORNET - M. GAUTHIER
M. POLITANO -
EXCUSE : M. NIER

I. COMPTE ADMINISTRATIF

Mr le maire présente au Conseil Municipal le compte administratif de 92 qui fait apparaître un excédent

- en fonctionnement de	162 258 F 96
- en investissement de	98 039 F 43

Mr le Maire soumet au vote le compte administratif qui est approuvé à l'unanimité.

II . BUDGET PRIMITIF 93

Le budget primitif s'équilibre en recettes et dépenses :

- de fonctionnement	:	977 098 F
- d'investissement	:	1 480 725 F

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, malgré une perte très sensible de la part "taxe professionnelle" due à une baisse du Chiffre d'affaire de la microcentrale.

B. INVESTISSEMENT

- Les travaux prioritaires concernent la correction torrentielle suite à la coulée de boue au-dessus de la ferme TERRIER.

MONTANT DES TRAVAUX : 400 000 F subventionnés à 85 % par l'Etat et le Département,

- ELECTRIFICATION RURALE : 450 000 F subventionnés à 70 % par le Département.

- * Mise en souterrain des lignes EDF/TELECOM sur le chemin de l'ACHARD,
- * Alimentation en souterrain de la maison VALLIER,
- * Implantation d'un transformateur et changement des sections de la moyenne tension à queulongue

Ces travaux qui seront faits en souterrain et en aérien sont nécessaires du fait d'une baisse de tension constatée dans le lotissement ; ils permettront, par la suite, d'accueillir de nouveaux abonnés.

- TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX : 400 000 F
Du fait des travaux mentionnés plus haut, la réfection du chemin de queulongue pourrait être quelque peu retardée.

Après exposé du BUDGET PRIMITIF 93, le Conseil Municipal, après avoir délibéré approuve celui-ci à l'unanimité.

La séance est levée.

1988

CANTON DE MONESTIER-DE-CLERMONT

COMMUNES OU BUREAUX	Inscrits	Votants	Exprimés	MIGAUD (Maj. Prés.)	CUPILLARD (U.R.C.)
MONESTIER-DE-CLERMONT	546	415	410	132	278
AVIGNONET	132	102	98	35	61
CHATEAU-BERNARD	158	131	129	42	87
GRESSE-EN-VERCORS	282	213	213	74	139
MIRIBEL-LANCHATRE	188	132	126	83	43
ROISSARD	151	120	115	48	67
SAINT-ANDÉOL	79	63	63	43	20
SAINT-GUILLAUME	150	115	112	46	66
SAINT-MARTIN-DE-LA-CLUSE	378	253	248	124	124
SAINT-PAUL-LÈS-MONESTIER	145	118	113	58	57
SINARD	288	224	217	115	102
TREFFORT	88	82	80	35	45
TOTAL	2535	1968	1922	833	1089
%		77,56	37,76	43,34	56,65

LÉGISLATIVES 1988. — Ballotage. Inscrits : 2 535. Votants : 1 782 (70,29 %). Exprimés : 1 759 (98,70 %). Couétoux (P.C.), 100 (5,68 %); Machu (F.N.), 140 (7,95 %); Migaud (Maj.-Prés.), 319 (18,13 %); Cupillard (U.R.C.), 758 (43,09 %); Puissat (S.E.), 442 (25,12 %).

PRÉSIDENTIELLES 1988. — Premier tour : Inscrits : 2 532. Votants : 2 153 (85,03 %). Exprimés : 2 108 (97,90 %). Barre, 423 (20,06 %); Juquin, 81 (3,84 %); Le Pen, 283 (13,42 %); Chirac 508 (24,09 %); Mitterrand, 578 (27,32 %); Bousset, 3 (0,14 %); Waechter, 100 (4,74 %); Laguiller, 40 (1,89 %); Lajoinie, 94 (4,45 %).
Deuxième tour : Inscrits : 2 532. Votants : 2 235 (88,27 %). Exprimés : 2 140 (95,74 %). Mitterrand, 993 (46,40 %); Chirac, 1 147 (53,59 %).

ELECTIONS LEGISLATIVES

MONESTIER-DE-CLERMONT

1ER TOUR



COMMUNES OU BUREAUX	Inscrits	Votants	Exprimés	GIRON (F.N.)	MIGAUD (P.S.)	BLOUDE (P.C.F.)	CUPILLARD (U.P.F.-R.P.R.)	CARDIN (Nouv. Gau.)	LERAS (Verts-Ent. Eco.)	AMENEGUAL (Nat. & An.)	
AVIGNONET	147	99	93	16	13	2	0	39	2	16	5
CHATEAU-BERNARD	158	117	109	6	16	3	4	64	7	9	1
GRESSE-EN-VERCORS	275	196	191	16	67	3	0	90	0	12	3
MIRIBEL-LANCHATRE	148	124	120	4	27	14	3	37	20	11	4
MONESTIER-DE-CLERMONT	549	386	364	52	95	9	9	166	11	14	8
ROSSARD	160	119	114	24	28	6	1	36	7	10	2
SAINT-ANDEOL	80	56	48	1	20	8	1	13	0	5	0
SAINT-GUILAUME	169	135	130	4	48	0	0	59	4	14	1
SAINT-MARTIN-DE-LA-CLUZE	377	280	260	34	63	16	11	98	11	23	4
SAINT-PAUL-LES-MONESTIER	151	120	109	7	29	7	2	41	5	16	2
SINARD	317	226	209	8	61	20	4	63	9	34	10
TREFFORT	100	78	74	4	19	1	2	38	4	4	2
TOTAL	2631	1936	1821	176	485	89	37	744	80	168	42
%		73,58	94,06	9,67	26,63	4,89	2,03	40,86	4,39	9,23	2,31

LEGISLATIVES 1988. — Ballottage. Inscrits : 2 635. Votants : 1 782 (70,29 %). Exprimés : 1 759 (98,70 %). Coudoux (P.C.), 100 (5,68 %); Machu (F.N.), 140 (7,95 %); Migaud (Maj.-Prés.), 319 (18,13 %); Cupillard (U.R.C.), 758 (43,09 %); Puissat (S.E.), 442 (25,12 %).

Deuxième tour : Élu : D. Migaud (Maj. Prés.). Inscrits : 2 635. Votants : 1 966 (77,55 %). Exprimés : 1 922 (97,76 %). Migaud (Maj. Prés.), 833 (43,34 %); Cupillard (U.R.C.) 1 089 (56,65 %).

1993

MONESTIER-DE-CLERMONT

COMMUNES OU BUREAUX	Inscrits	Votants	Exprimés	MIGAUD (P.S.)	CUPILLARD (U.P.F.-R.P.R.)
AVIGNONET	147	106	104	50	54
CHATEAU-BERNARD	158	116	113	41	72
GRESSE-EN-VERCORS	275	224	219	91	128
MIRIBEL-LANCHATRE	148	127	122	72	50
MONESTIER-DE-CLERMONT	549	402	381	142	239
ROSSARD	160	114	108	54	54
SAINT-ANDEOL	80	58	58	46	12
SAINT-GUILAUME	169	142	135	72	63
SAINT-MARTIN-DE-LA-CLUZE	377	293	268	148	120
SAINT-PAUL-LES-MONESTIER	151	123	116	53	63
SINARD	317	234	223	140	83
TREFFORT	100	82	79	35	44
TOTAL	2631	2021	1926	944	982
%		76,81	95,30	49,01	50,99

← 2EME TOUR

1^{er} tour : Ins. 2631 ; Vol. 1936, 73,58 % ; Exp. 1821, 94,06 % ; AMENEGUAL (Nat. & An.) 42, 2,31 % ; BEGOT (L.O.) 87, 2,03 % ; BLOUDE (P.C.F.) 89, 4,89 % ; CARDIN (Nouv. Gau.) 80, 4,39 % ; GIRON (F.N.) 176, 9,67 % ; LERAS (Verts-Ent.) 168, 9,23 % ; CUPILLARD (U.P.F.-R.P.R.) 744, 40,86 % ; MIGAUD (P.S.) D.S. 485, 26,63 % ;

ENLEVEMENT DES EPAVES

Les personnes ayant des épaves à évacuer sont priées, dans un premier temps :

- de s'inscrire auprès de la Mairie afin de nous permettre de recenser les épaves à évacuer,

dans un deuxième temps, lorsque la date d'enlèvement aura été fixée

- de regrouper les épaves dans un lieu précis défini par nos soins,
- d'adresser votre règlement (150 F/épave) à la Mairie en libellant le chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

RAMASSAGE OBJET ENCOMBRANT

SAMEDI 3 JUILLET,

Inscription en Mairie au plus tard le JEUDI 1er JUILLET.

JARDIN DE LA CURE

Nous vous demandons de bien vouloir veiller à ce que vos animaux ne pénètrent pas dans le jardin de la cure.

VACANCES

Le secrétariat de MAIRIE sera fermée du 9 AOUT AU 3 SEPTEMBRE.

Les élus assureront la permanence tous les JEUDIS MATINS.

SUBVENTIONS ALLOUEES A LA COMMUNE PAR LE CONSEIL GENERAL

- <i>entretien différé (voirie grosses réparations - zone de montagne).....</i>	<i>40 024 F</i>
- <i>Dotation de solidarité (communes défavorisées).....</i>	<i>60 000 F</i>
- <i>Travaux investissement en forêt.....</i>	<i>8 625 F</i>
- <i>Parcours de santé.....</i>	<i>35 200 F</i>
- <i>Eboulement (Département/Région).....</i>	<i>510 000 F</i>
- <i>Électrification rurale-Programme 93.....</i>	<i>315 000 F</i>
- <i>Ouverture chemins ruraux.....</i>	<i>10 377 F</i>
- <i>Toiture église.....</i>	<i>35 280 F</i>
- <i>P.O.S.....</i>	<i>55 000 F</i>

RETOUR SUR LA COULEE BOUEUSE DU 20 NOVEMBRE 1992

SOUVENEZ VOUS

Le vendredi 20 novembre dernier, vers 4 heures du matin, un glissement de terrain ayant évolué en coulée boueuse s'est déclenché sur le versant des **SAGNES**. Cette coulée a pris naissance en limite des prairies et des bois empruntant ensuite une combe, arrachant tous les arbres sur son passage, évitant de justesse le réservoir communal avant de terminer sa course dans la cour de la ferme de Messieurs **TERRIER** et sur le chemin communal. Le seul bâtiment touché a été le four à pain de la ferme contre lequel la boue s'est bloquée, provoquant ainsi le déplacement du toit de plusieurs centimètres.

Les matériaux glissés dont le volume a été estimé à 3000 m³ ont parcouru près de 300 mètres pour un dénivelé d'une centaine de mètres.

QUELQUES EXPLICATIONS

Le phénomène est lié à la nature très argileuse des roches constituant le versant qui en présence d'eau peuvent se mettre en mouvement. Ce sont les conditions météorologiques défavorables que l'on a connu durant l'automne 1992 (pluies très importantes en Octobre et Novembre et fonte rapide des 15 centimètres de neige tombés deux jours avant la catastrophe) qui provoquant la saturation des terrains ont été à l'origine de la coulée. Les circulations d'eau sur le versant sont complexes. Les sources observées proviennent des infiltrations dans les formations perméables du replat du **COGNETON** qui réapparaissent à la faveur de niveau argileux. Dans cette configuration, le versant des **SAGNES** a toujours été le siège de glissements de terrain dont l'activité était maîtrisée par des travaux de drainage importants qui autrefois étaient régulièrement entretenus. Du fait du déclin de l'agriculture, il est devenu matériellement impossible de maintenir ces réseaux et on a laissé peu à peu l'eau divaguer entraînant la remise en mouvement de terrains dans les secteurs les plus sensibles. La coulée du 20 Novembre n'est donc qu'une aggravation ponctuelle de phénomènes qui existent à l'état latent sur l'ensemble du versant des **SAGNES** qui domine le village.

Ce constat n'est pas réservé à la commune de **MIRIBEL**, on peut l'appliquer à presque toutes les communes du **TRIEVES** où, dans un contexte géologique très défavorable (présence d'argiles sur de très grandes épaisseurs) on constate depuis une vingtaine d'années,

une accélération des glissements de terrains qui peu à peu intéressent des zones urbanisées.

DES TRAVAUX

Afin d'éviter toutes les infiltrations préjudiciables à la stabilité, le principe des travaux adopté a été le rétablissement de réseaux de drainage corrects. Ceci devait être réalisé non seulement dans la combe où s'était déjà produit la coulée mais aussi dans celle située au **SUD** reconnue très sensible aux glissements.

Ainsi, 1500 mètres de fossés à ciel ouvert ont été terrassés. En aval, les ruisseaux existants ont été curés pour leur permettre de pouvoir écouler les eaux collectées dans les fossés. Au niveau du chemin communal derrière la ferme, le ruisseau a été canalisé et ainsi le chemin élargi et rehaussé. Les travaux se poursuivront par le captages de plusieurs sources en amont des zones instables.

Le coût de l'ensemble du projet à réaliser a été estimé à 600 000,00 francs hors taxe. La commune bénéficie pour cette opération d'aides financières de l'ETAT et de l'EUROPE s'élevant à 510 000,00 francs

La réalisation de ces travaux est assurée par l'**ENTREPRISE PELISSARD Serge** sous la conduite du service de **RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE DE L'ISERE..**



LES TRAVAUX VUS PAR L'IMAGE

ECLAIRAGE PUBLIC

La pose des derniers lampadaires entre le PERRON et CASSOULET est terminée. (PHOTO N°0).

ELECTRIFICATION RURALE

- raccordement du réseau de la maison VALLIER J.L. en souterrain,
- Mise en souterrain du réseau alimentant la maison CAILLER,
- Installation d'un transformateur à QUEUE LONGUE pour palier aux problèmes de chute de tension dans ce secteur,
- Mise en souterrain de ce réseau, avec suppression de 13 poteaux bétons dans la plaine de CASSOULET (PHOTO N°1 : les 13 poteaux qui disparaîtront à l'automne)

TRAVAUX DU R.T.M. suite à la coulée de boue de NOVEMBRE 92

Drains terminés, ruisseaux curés, reste à réaliser les drains au lieudit les "COGNETON" (PHOTO N°2.3.4 : ruisseau curé et drains aux Sagnes (4) : avaloir au départ du chemin de Chapoteyre.

REOUVERTURE DES CHEMINS RURAUX

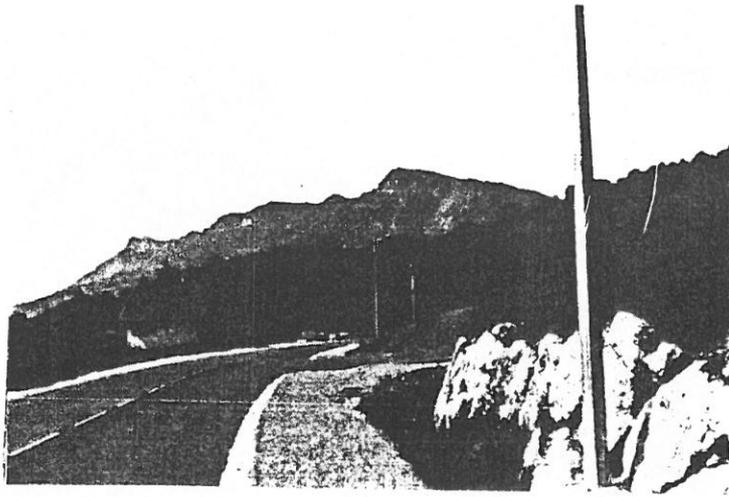
- Le chemin de MIRIBEL à ESSARGARIN réouvert aux V.T.T. et à tous les autres (promeneurs, chasseurs, cavaliers...)
- D'autres chemins complètement tombés en désuétude à nouveaux réouverts : le chemin des Vignes, le chemin de la Pierre du Mai et le travail de débroussaillage continue. (PHOTO N°6 : le chemin de la Pierre du Mai).

LA STATION D'EPURATION

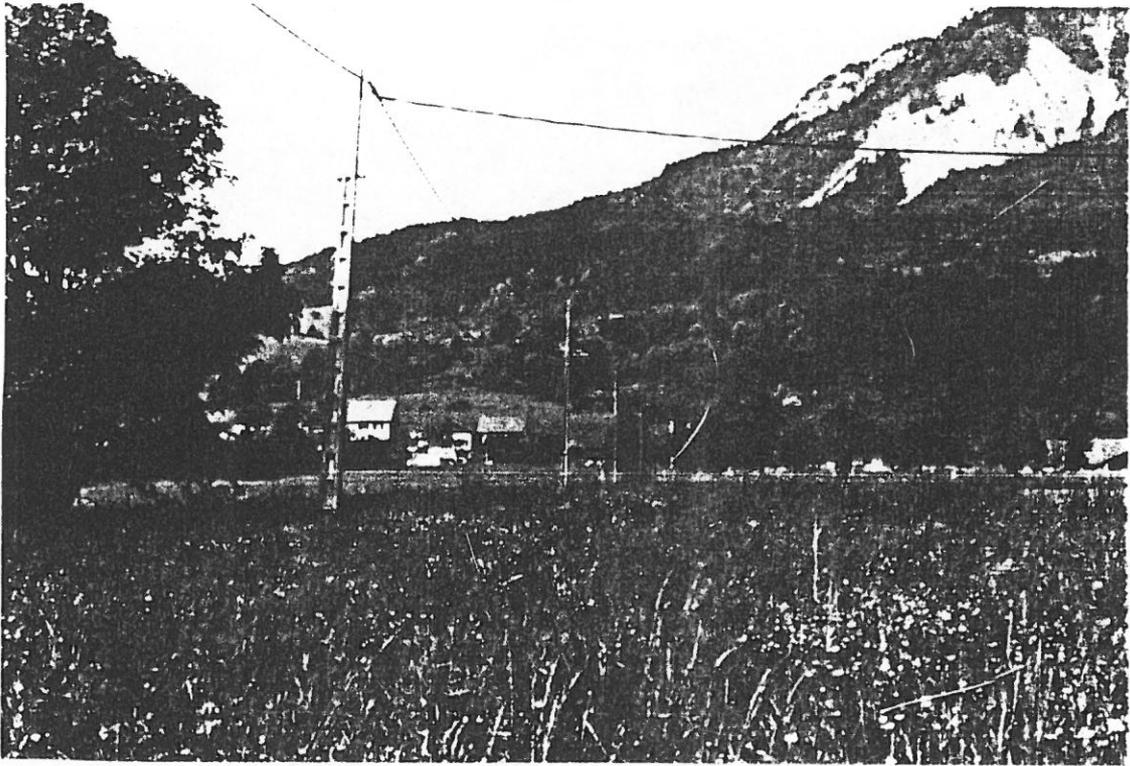
Pensez à vous raccorder avant OCTOBRE 1993, sinon vous devrez acquitter la taxe de raccordement ;
Pensez aussi à bien séparer vos réseaux eaux pluviales et eaux usées, un contrôle sera exercé par le S.I.V.I.G. (PHOTO N°5).

DE NOUVEAUX ATELIERS DU PARCOURS DE SANTE POSES

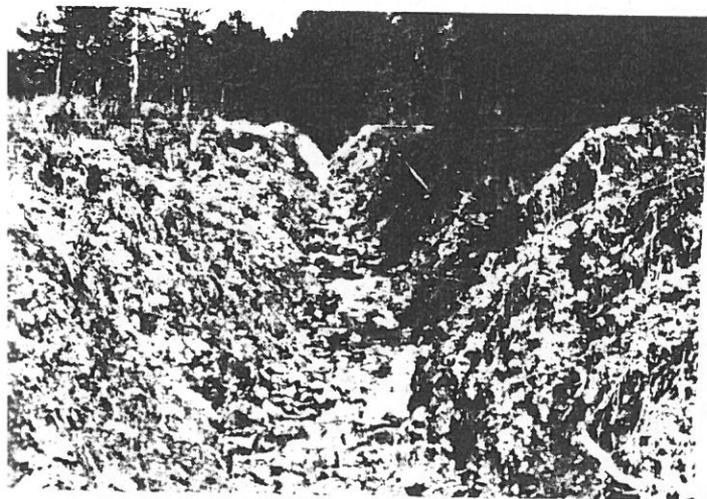
Comme prévu, les travaux sur ce circuit se termineront le 5 JUIN avec la pose de la signalétique.
Rendez-vous donc SAMEDI 5 JUIN à 7 H 00 au garage communal pour une dernière demi-journée de travail (PHOTO N°7 : Echelle de suspension au Ser du Roux).



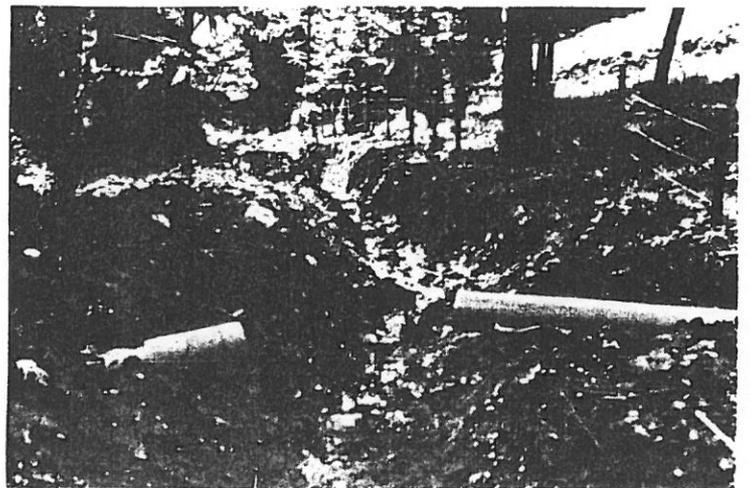
0



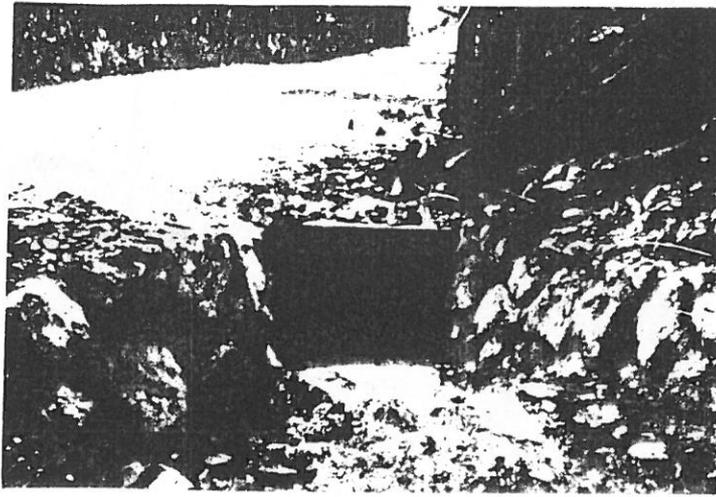
1



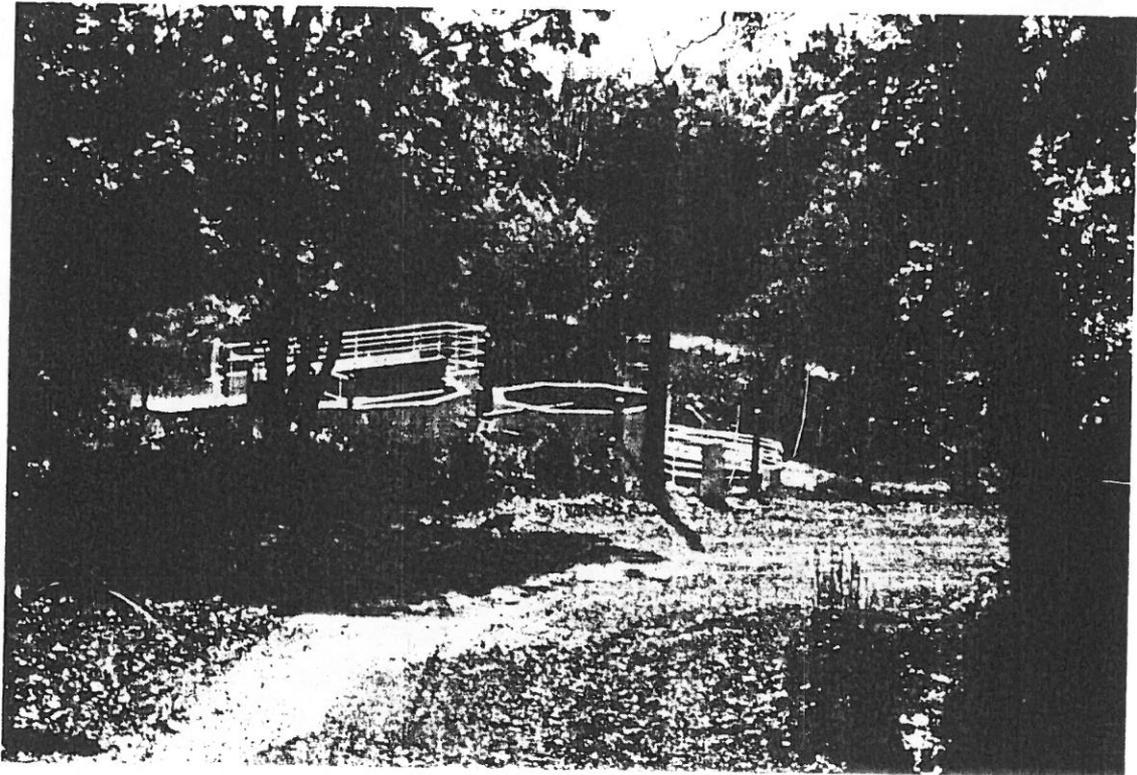
2



3



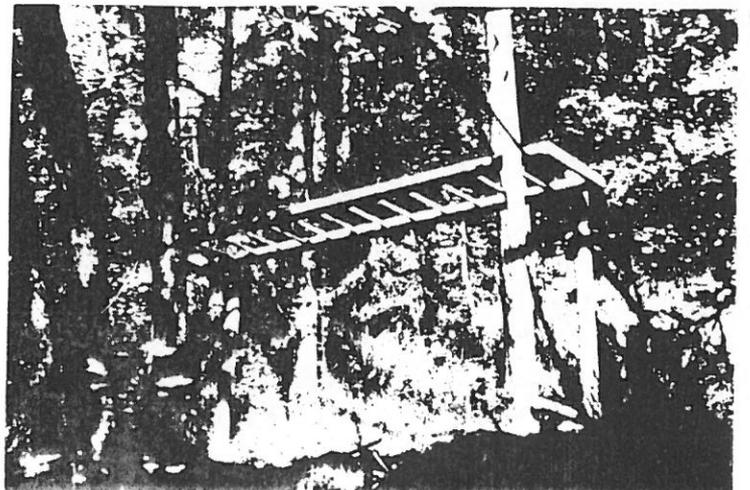
4



5



6



7



LANCHATRE ANIMATION

La ballade du 8 MAI sur les crêtes de la FERRIERE s'est bien passée. Les jonquilles étaient au rendez-vous dans la prairie où nous avons pique-niqué. De plus, nous sommes redescendus avant l'orage.

Voici maintenant le programme des festivités pour les mois à venir:

- Cinéma Vendredi 28 Mai à 20H30 :LES VISITEURS.

- Vendredi 11 Juin à 20H30

FETE DE LA MUSIQUE au village, sous le chapiteau:

L'HARMONIE DE MEYLAN composée d'une quarantaine de musiciens viendra donner un concert.

Au programme JAZZ, musiques sud-américaines (bossas, sambas...)

Venez avec vos amis, votre famille et éventuellement vos instruments.

ENTREE LIBRE BUVETTE

N'oubliez pas de contacter A. BOVIER LAPIERRE (76340091) si vous êtes intéressés par la création d'une activité DANSE JAZZ à la rentrée prochaine.

A bientôt
le bureau

CLUB DES ANCHATROUS

1993 - une nouvelle année qui commence après les fêtes de fin d'année, nous avons tiré les rois le 21 Janvier.

Les activités du Jeudi continuent avec depuis quelques mois une nouveauté: en collaboration avec Lanchâtre Animation, Mme BARTON fait un cours d'anglais de 14 H à 14 H 30, ouvert à tous. Beaucoup de bonnes volontés de part et d'autre, mais aussi un excellent exercice.

Notre collaboration avec Noyarey est répartie sur un programme varié, comprenant un voyage mensuel ; celui de Mars était le repas du cochon à Mercurol, le prochain sera le 21 Avril "Mont Aiguille" avec visite le matin d'une fabrique de jeux à Clelles - repas à Richardière, et retour par Mens et dégustation de **bouffettes**.

Le 12 Mai "musée de la poupée à Lyon".

Le concours de belote inter village Noyarey / Miribel à commencé.

La première manche a eu lieu le 3 Avril à Noyarey, des anchatrous bien placés pour le sprint; la deuxième manche aura lieu le 26 Mai à Noyarey et la finale le 7 Octobre à Miribel.

Voilà le printemps et le retour du soleil qui permettra aux boulistes de s'exercer au tir et au pointé.

La date de notre ASSEMBLEE GENERALE SERA LE 22 MAI.

Le club a atteint sa vitesse de croisière et son activité se maintient à un bon niveau quelle que soit la saison. Mais des places restent libres et vous serez bien accueillis. Si vous êtes intéressés, et que vous désirez prendre contact, on vous attend le **JEUDI DE 14 H 00 A 18 H 00 à la salle polyvalente.**

LOISIRS JEUNES

Dès maintenant, commencez à réserver vos places auprès des membres du bureau (G. NAUD; A. PUISSAT; M. POLITANO; C.SENET) pour les activités de l'été.

AU PROGRAMME

Le centre aéré à MIRIBEL LANCHATRE pour les 4/8 ans pendant les mois de JUILLET/AOUT.

JUILLET : "à la découverte de Belledonne" en chevaux de bât
durée 5 Jours pour les plus de 8 ans.

AOUT : stage d'une semaine à Miribel avec des musiciens vénézuéliens (que certains connaissent déjà). Ils vous feront aimer la musique de leur pays.

et pourquoi pas stage à PRELENFREY multi-activité.

Pour la rentrée, LOISIRS JEUNES désirerait organiser une activité hebdomadaire au sein du village : théâtre, danse, etc... faites nous part de vos désirs.

A NE PAS OUBLIER LE DIMANCHE 5 SEPTEMBRE - DATE DE LA FETE AU VILLAGE; LES ENFANTS PREPARERONT DES STANDS AINSI QU'UN PETIT SPECTACLE.

LANCHATRE OMNISPORTS

La 15ème course de côte est finie et il nous faut penser maintenant à la FETE DU VILLAGE qui aura lieu les 4 et 5 SEPTEMBRE.

Au programme : SAMEDI 4 SEPTEMBRE à partir de 14 H 30 course à pied :

- 2 Km - 4 Km - 12 Km

et le soir "pasta-party" à la salle des fêtes.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE avec la participation de LOISIRS JEUNES

A partir de 11 H rassemblement équestre - buffet - buvette

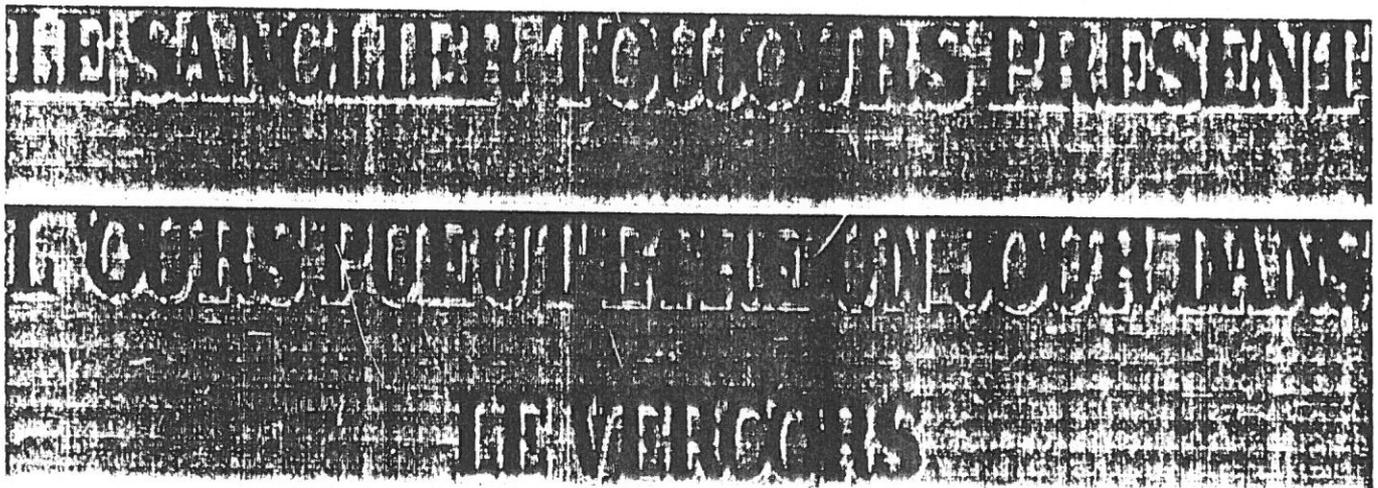
Après-midi : 2ème triathlon populaire (pétanque, belote et lance pierre)

Divers stands et jeux, ainsi qu'un spectacle des enfants du village.

POUR LA PREPARATION DE LA FETE, NOUS VOUS CONVIONS A UNE REUNION QUI AURA LIEU LE VENDREDI 18 JUIN A 20 H 30 à la salle polyvalente.

LA FAUNE A MIRIBEL

VOIR OU REVOIR



Les ours en Dauphiné

En l'an 1898 et le 7 octobre, à 3 h du matin, au lieu dit la Grande Cabane, commune de Gresse (Isère), par-devant le berger Toulouzan, a comparu malgré lui un gros ours, se dirigeant sur le troupeau dudit berger. Et ledit berger a fait feu, abattant l'ours d'une balle au front.

Qu'un ours soit tué dans nos montagnes, c'est là un beau coup de fusil, mais non un fait nouveau ; naguère, il n'eût même pas été bien exceptionnel. De tout temps les forêts élevées du Dauphiné furent pays d'ours, et certaines le sont encore un peu. Toutefois, ces animaux se font rares. On peut prévoir que dans quelques années, ou dizaines d'années, ils auront disparu de chez nous. Il y avait donc intérêt, pour le Muséum de Grenoble, à en posséder un beau spécimen ayant un état civil bien précis, et destiné à demeurer comme un témoin de l'existence de l'espèce à telle date, dans tel massif.

Or se trouve-t-il précisément que le massif subalpin auquel se rattachent les montagnes de Gresse, celui du Vercors, est aujourd'hui, avec et avant même le massif alpin d'Allevard, le principal refuge aimé des ours dauphinois. Le document a été établi d'après les récits des journaux grenoblois d'alors, et en choisissant, parmi de légères variantes, la version dont l'authenticité m'était confirmée par M. Terrier, maire de Gresse.

L'habile et dévoué préparateur du Muséum, M. Prost, se mit à l'œuvre, et bientôt se dressa de nouveau l'ours de Gresse, en l'attitude expressive que prennent volontiers les bêtes de sa race quand on les attaque. Debout, mais les jambes de derrière un peu fléchies, notre ours a jusqu'au front 1 m 80 de hauteur. Du bout du museau à celui de la queue, la longueur est de 1 m 85. Dans les teintes du pelage domine un beau brun sombre.

En effet, l'ours est la première des bêtes sauvages des Alpes, par la taille, et des grandes bêtes actuelles d'Europe.

J'ai dit que nos montagnes furent toujours pays d'ours. C'est un peu excessif, du moins en ce sens que jadis, aux temps préhistoriques et même plus tard, alors que de vastes forêts couvraient encore bonne partie de la Gaule et que l'homme était plus clairsemé dans ce pays, nos ours n'avaient pas au même degré fait éléction des Alpes.

A l'époque de la grande extension des glaciers, à

L'HISTOIRE EN ISÈRE

côté de notre ours actuel vivait l'ours des cavernes (*Ursus spelæus*), dont le nom indique l'habitat préféré.

L'ours des cavernes avait des repaires un peu partout dans le bassin du Rhône, par exemple dans l'Ardèche, et près de Lyon, Mâcon, Vesoul, ainsi qu'en beaucoup d'autres contrées. C'était un animal bien plus grand et plus fort que son cousin survivant. Par l'ensemble de ses caractères, il tient le milieu entre ce dernier, l'ours blanc du Nord et l'ours gris d'Amérique. On a souvent trouvé les débris de ses repas : les troupeaux de rennes, de cerfs, de chevaux sauvages d'alors, lui fournissaient une nourriture aussi plantureuse que variée.

On était à l'âge d'or des ours ; et pour l'ours brun ordinaire (*Ursus arctos*), cet âge devait être suivi de longs siècles encore d'abondance et de tranquillité relatives.

Une preuve de l'ancienne diffusion de l'ours à travers tout le territoire dauphinois peut être tirée du grand nombre, ainsi que de la situation, des lieux auxquels l'animal a servi de parrain. Je me bornerai à citer, dans des districts où l'ours n'habite plus, et depuis la vallée de l'Ubaye jusque dans les plaines du Bas-Dauphiné : la combe et le pas de l'Ours dans la forêt de Tournoux ; Orcières, chef-lieu de canton ; le torrent d'Orcièrette ; la fontaine de l'Ours, dans la forêt de Boscodon (Hautes-Alpes) ; l'Ourcière, hameau de Saint-Sulpice-des-Rivoires, Valoursière, hameau de Roybon, Valoursière, hameau de Valencin et, dans le massif de Belledonne, où quelques ours peuvent encore se rencontrer, tout le monde connaît la Cascade de l'Oursière.

Ces noms dont l'étymologie est évidente, attestent à la fois l'ancienne présence de l'ours dans les lieux qu'ils désignent et, pourrais-je presque dire, sa popularité. Là même où il n'existe plus depuis longtemps, il est demeuré légendaire. Le lynx, animal bien plus sanguinaire et jadis commun aussi en Dauphiné, a laissé beaucoup moins de traces dans l'imagination du peuple, qui a pu le confondre parfois avec le loup.

L'animal n'apparaît plus dans les Hautes-Alpes, l'Oisans, le canton de Valbonnais, que d'une façon toute accidentelle. Ainsi, une femelle et ses deux petits furent poursuivis, il y a 60 ans, entre Saint-Firmin en Valgodemard et Valjouffrey.

En 1895, divers habitants de Prapic, hameau situé au fond de la vallée d'Orcières, en abattirent un d'une taille remarquable. Ces faits demeurent isolés ; et pour le dernier, notamment, il y a tout lieu de croire qu'il s'agissait d'une bête égarée, venant du massif de Belledonne. A l'occasion, l'ours ne craint pas les voyages. Il recherche avant tout les grandes forêts, silencieuses et sombres, et c'est pourquoi sans doute, traqué par l'homme, il a délaissé le Dauphiné méridional pour se réfugier dans nos chaînes montagneuses où les déboisements ont fait moins de ravages.

Là, c'est-à-dire dans la chaîne de Belledonne, les

A l'heure où les ours (qui eux, se suivent et se ressemblent) font l'objet de vifs débats sur leur sauvegarde, dans les Pyrénées, ou sur leur réintroduction dans les Alpes, et particulièrement dans le Vercors, il nous paraît intéressant d'évoquer ce faucon animal à travers un texte datant d'un siècle dû à Léon REROLLE, conservateur du Muséum de Grenoble.



massifs du Vercors et du Diois, celui de la Chartreuse, longtemps encore, au cours du XIX^{ème} siècle, il aura continué à faire parler de lui chaque année.

Ainsi, de 1842 à 1855, seize primes sont attribuées pour destructions d'ours dans l'Isère. Entre 1850 et 1877, de nombreuses battues à l'ours ont lieu aux environs de Villard-de-Lans, à Die, à Romeyer (Drôme), à La Rochette (Savoie), à Livet-et-Gavet, etc. Alpinus, le spirituel auteur de la *Chasse alpestre en Dauphiné*, assure qu'au cours de deux années cinq ours auraient été abattus aux environs d'Allevard, et non moins de quinze dans le Vercors ou le Diois. Voici enfin, un peu au hasard, quelques notes relevées dans le curieux recueil de découpages de journaux, que la Bibliothèque de Grenoble doit à Eugène Chaper.

16 novembre 1867 : les ours de Villard-de-Lans sont plus carnassiers que ceux d'Allevard et de la Maurienne... Depuis le point escarpé qui domine Saint-Paul-de-Varces et qu'on appelle le Pas de l'Ours, jusqu'aux crêtes rocheuses surplombant Saint-Nizier, les bergers en voient fréquemment.

23 août 1871 : les ours du Glandaz ont attaqué des bœufs.

21 octobre 1875 : de tous côtés, les ours font apparition dans les campagnes, près de Rencurel. L'un d'eux fut surpris, dévorant les choux d'un jardin.

4 novembre 1875 : depuis trois jours, l'alarme est dans toute la région de Revel. Un ours a dévoré six moutons. Il est, dit-on, de taille gigantesque.

10 août 1876 : on signale l'apparition, dans la forêt de Livet-et-Gavet, de deux gros ours et de quatre oursons. La population, inquiète, organise des battues.

30 novembre 1877 : hier matin, vers 10 h, un ours est venu s'asseoir au sommet du pré d'un sieur Gayet, situé à 60 mètres de Sassenage, et de là, semblait contempler le village qu'il dominait. On se mit à sa poursuite...



Les ours *suite*

A l'heure actuelle, il semble que les derniers ours dauphinois aient encore, à des altitudes de 1 000 à 1 800 m, deux domaines où ils résisteront plus ou moins de temps : d'une part, les forêts du massif de Belledonne qui regardent vers Allevard, notamment, assure-t-on, celle de Saint-Hugon ; et de l'autre, sur une plus vaste étendue, celles du Vercors et des montagnes de Die. Il y a là des régions très solitaires, aux couverts épais, au sol tourmenté, qui doivent être riches en retraites d'un accès pénible.

Hors des Alpes, il y a des ours bruns dans les Pyrénées et les monts Cantabres, dans les Carpathes, les Balkans, en Scandinavie, dans le Caucase, l'Oural, la Sibérie, etc.

Partout, l'animal se montre très sensiblement le même : un peu plus féroce ici, un peu plus débonnaire là, suivant la peine plus ou moins rude qu'il trouve à vivre.

Il est établi que l'ours recherche les forêts et s'accommode des montagnes, s'abritant dans des grottes, des fentes de rochers, ou aussi dans de vieux arbres au tronc cavernueux. Paresse ou sommeil le jour, marches à la tombée de la nuit, en quête de graines, de racines, de fruits surtout : voilà sa vie la plus coutumière. Mais la faim qui le presse, une idée qui lui vient, peuvent le pousser à varier ce programme bénin, à le corser de quel-

que chasse, enlèvement de mouton ou même de vache, tentative de vol avec effraction dans une étable ; en somme, **doux frugivore gourmand de choses sucrées**, en qui sommeille, mais peut se réveiller un **carnivore dangereux**. Il n'attaque pas l'homme, mais sait se défendre, se dresse alors et cherche surtout à étouffer son agresseur entre ses bras puissants. Les petits oursons sont tendrement soignés, au besoin vaillamment défendus

L'ours et le mouton

L'un des problèmes posés par une réintroduction de l'ours serait le risque de prédation sur les ovins. Une estimation réalisée par les auteurs de l'étude de faisabilité avance un prélèvement moyen de 2,5 ovins par an et par ours.

- un système d'indemnisation efficace des dégâts
- un lâcher d'ours n'ayant pas une "tradition" de prédation
- le nourrissage artificiel des ours qui a fait ses preuves dans les réserves de l'Europe de l'Est. La nourriture apportée consisterait en cadavres d'ovins ou d'autres animaux, et en aliments végétaux comme le maïs. La dépose peut être effectuée sur des sites fixes, ou au hasard en forêt.

Extrait du Bulletin du Parc Régional du Vercors

par leur mère. Quoique lourd, l'animal peut courir vite et il grimpe bien. Où les auteurs ne sont plus unanimes, c'est quand il s'agit d'apprécier l'intellect de l'ours ou le degré de finesse de ses sens. D'aucuns assurent que "sous cette enveloppe rude existe une perfection de sensation peu commune".

Captif, l'ours est une des mieux cotées parmi nos victimes. Peut-on désigner autrement des animaux que l'homme enferme dans des enclos ou des cages, pour s'en amuser ?)

L'ours plaît par sa bonhomie, par le mélange singulier d'adresse et de lourdeur qui est son cachet propre.

Nous avons eu au Jardin des Plantes de Grenoble un couple d'ours de Syrie : cette race (*Ursus syriacus* de certains auteurs) ne se distingue guère de celle des Alpes que par un pelage plus clair.

Pendant quelques années, mes deux administrés eurent la captivité douce et amusèrent le public ; puis tous deux finirent tristement.

La mendicité n'étant point interdite aux directeurs de musées, au cas où un des lecteurs de la Revue aurait à se rendre dans les pays qu'habitent ces dernières espèces, je me permettrai de lui insinuer qu'une belle peau bien fourrée, avec tête et membres bien intacts, serait accueillie avec reconnaissance pour notre galerie zoologique... ■

L. REROLLE

Conservateur du Muséum de Grenoble (1901)

la bête noire, le sanglier

Biologie

Le sanglier se rencontre en Afrique du Nord, en Europe, à l'exception des Iles Britanniques et de la Scandinavie, d'où il a disparu, et jusqu'en Asie du Sud-Est.

Le sanglier a un corps compact et massif. Sa tête est munie d'un groin volumineux et puissant.

La couleur de la robe varie du brun très sombre au gris clair. Jusqu'à 6 mois "marcassin" puis bête rousse jusqu'à la mue du printemps, il devient "bête noire". La femelle est dénommée laie.

Le sanglier fréquente à peu près tous les milieux où il dispose d'abri, d'eau et de nourriture : grande forêt feuillue ou résineuse de plaine ou de montagne, marécage, maquis méditerranéen, assurant une quiétude suffisante.

Il est essentiellement nocturne.

Adulte, le sanglier mesure jusqu'à 80 cm au garrot pour une longueur totale de près de 1,50 m. Les femelles dépassent rarement 100 kg, les mâles peuvent atteindre 150 kg.

Omnivore, le sanglier choisit, selon les disponibilités du milieu et ses goûts, une nourriture essentiellement composée de :

- plantes non cultivées : racines, tubercules, champignons, pousses vertes sauvages
- plantes cultivées : blé, avoine, maïs, pomme de terre
- fruits forestiers : glands, faines, cornouilles...
- nourriture animale : petits invertébrés, rongeurs, charognes...

Le sanglier est polygame. Le rut a lieu en novembre-décembre. Les naissances, qui ont lieu au terme d'une gestation de 120 jours, de décembre-janvier à mars-avril. Pour mettre bas, les laies construisent un nid appelé chaudron, constitué d'un amas d'herbes et de branches.

L'élevage

L'élevage, la production, la détention, le transport sont des activités soumises à des règles très strictes reprises dans l'arrêté ministériel du 8 octobre 1982.

Les lâchers

Afin de prévenir les problèmes liés aux dégâts et par souci de maintenir une pureté génétique de l'espèce, les lâchers sont subordonnés à une autorisation de l'autorité administrative. Dans la pratique on peut les considérer interdits en Isère.

Les moyens de destruction

Malgré l'interdiction, les lâchers clandestins persistent. Pour contrer ces pratiques illégales qui présentent un réel danger pour la sécurité des personnes et des biens en raison de la provenance souvent douteuse des animaux, les Maires peuvent ordonner des battues dans le cadre des pouvoirs qui leur sont confiés par l'article L. 122-19-9° du Code des Communes (articles L. 227-4 et L. 227-5 du Code Rural).

Tableaux de chasse

En 1991, ce sont 1904 animaux qui ont été abattus en Isère. A titre indicatif, les années 78 avec 325 et 85 avec 547 sangliers tués montrent bien la prolifération de ce gibier.

Dégâts aux cultures

La loi de Finances du 27 décembre 1968 a mis à la charge des chasseurs l'indemnisation des dégâts causés aux cultures par les sangliers ; une charge financière importante et sans cesse croissante dans le budget des Fédérations Départementales.

En 1991, dans le département de l'Isère, 522 dossiers d'indemnisation ont été établis, représentant 1 140 000 Francs d'indemnités.

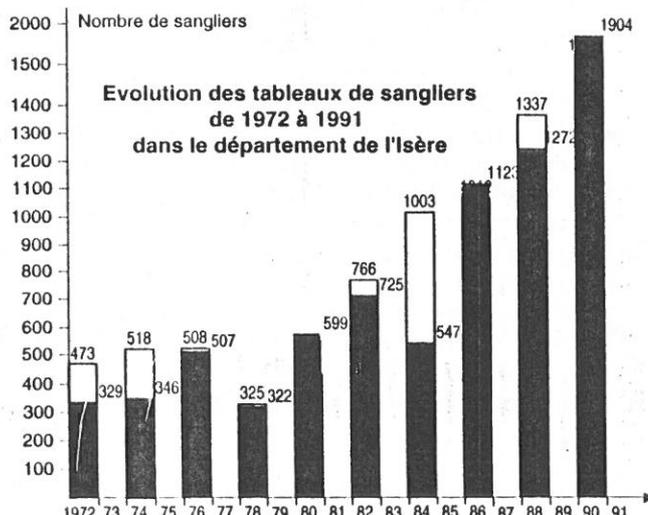
Les agriculteurs sinistrés doivent aviser, au moins 10 jours avant la récolte et par écrit, la Fédération. Celle-ci leur adresse un imprimé de déclaration.

Au vu de cette déclaration, la Fédération peut faire procéder à une expertise par un estimateur agréé par la Commission Départementale au sein de laquelle siègent des agriculteurs et des chasseurs.

L'indemnité versée est calculée à partir d'un barème approuvé par cette commission et fixant pour chaque denrée agricole le rendement à l'hectare et le prix du quintal. ■

Maison de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Isère

65, av. J. Jaurès - 38320 Eybens
Tél. 76 62 97 78



LA VIE DU VILLAGE ET DE SES HABITANTS

VUE A TRAVERS LA PRESSE

AUTOMOBILE

COURSE DE COTE MIRIBEL-LANCHATRE

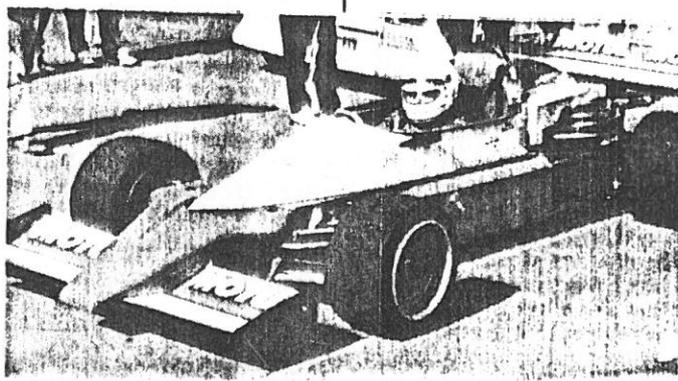
Victoire pour Palmer

Le beau temps était au rendez-vous de la 15^e course de côte de Miribel-Lanchâtre, l'une des plus anciennes courses de côte de la région organisée par l'A.S.A. dauphinois et Lanchâtre Omnisports. 70 concurrents étaient présents pour les essais effectués dans la matinée, mais beaucoup de concurrents, faute de moyens financiers ou ne pouvant participer en course de côte régionale, étaient présents le long du circuit de 1,500 km pour 120 mètres de dénivelée et ses cinq épingles.

Lors des deux séances d'essais, on trouvait Lazzarotto devant Palmer, Dampne et Bouvier, et la course se jouait dans la première montée où Palmer, deuxième l'an dernier, réalisait 1'04''70, devançant Lazzarotto 1'05''18, Bouvier 1'05''30 et Dampne 1'07''15. Dans la seconde montée, Palmer réalisait le meilleur temps mais ne pouvait améliorer son temps. Deux concurrents qui pouvaient le menacer, Lazzarotto et Dampne qui effectua un départ canon, eurent des sorties de route.

Chez les dames, Sylvie Dalpaoz sur R11 Turbo l'emporta.

Le podium d'arrivée fut de toute beauté et la remise des récompenses se passa dans une excellente ambiance.



Résultats scratch : 1. Michel Palmer (March) 1'04''70 ; 2. J.P. Lazzarotto (Martini Midas) 1'05''18 ; 3. Jackie Bouvier (March 782) 1'05''30 ; 4. Nestor Cabrier (Modus) 1'07''04 ; 5. Daniel Dampne (1. C3 Lucas Proto) 1'07''15 ; 6. Bernard Olivier (Martini MK 49/56) 1'07''32 ; 7. Eric Bertin (Dalaba 387) 1'09''14 ; 8. André Santabelli (1 F Porsche 911S) 1'09''35 ; 9. Joël Dorin (GC) 1'10''24 ; 10. Eric Brottes (Brottes FL) 1'10''93 ; 11. Alain Jean (Alpine Allo) 1'11''79 ; 12. Patrick Barbiero (Mercadier) 1'12''24 ; 13. Patrick Mazoyer (Sierra 1N) 1'13''08 ; 14. Gilbert Billon-Grand (Martini FR) 1'13''54 ; 15. Gilles Darmochod (Golf GTI 16S) 1'13''68 1^{er} groupe A. ■

DIVERS

UN JOUR EN FRANCE

Que se passe-t-il un jour ordinaire dans notre pays ?

D'abord des événements heureux :

- * la naissance de 2 080 enfants, le mariage de 770 couples.
- * des moments de peine et de douleur : 290 couples divorcent, 1 440 personnes décèdent et 560 sont blessées dans un accident de la circulation.
- * 6 700 vols sont commis chaque jour, le plus souvent à la roulette.
- * Mieux vaut prendre un rendez-vous, car 900 000 autres personnes se rendent comme vous chez le médecin et 1,4 millions chez le coiffeur.
- * heureusement les autres font leurs emplettes ; ils achètent 160 000 chemises, 99 000 pantalons, 840 000 paires de chaussures, 5 600 voitures neuves, 12 000 voitures d'occasion et un million de livres. Ce qui ne les empêche pas de travailler et de rentrer chez soi en ayant gagné 312 F (en moyenne).

Au fait, vous voulez savoir ce que vous mangez ?

Probablement une infime quantité des 8 400 tonnes de légumes, 6000 tonnes de pain, 4 700 tonnes de pommes de terre et 2 600 tonnes de yaourts.

BON APPETIT !